

# DÉVELOPPER LA PRODUCTION ÉCRITE DE PARTICIPANTS PEU OU PAS SCOLARISÉS

Que veut dire apprendre à écrire à l'âge adulte ?

## LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

**Vous repartez avec des activités à proposer à des débutants scripteurs**

### PUBLIC

- Formateurs-animateurs

### PRÉ-REQUIS

- Avoir suivi la formation : Découvrir les ASL
- Cette formation peut faire suite à Développer les compétences de compréhension écrite des publics peu ou pas scolarisés

### OBJECTIFS

- Connaître les composantes de l'écriture
- Établir une progression allant de la compréhension à la production écrite
- Utiliser des supports authentiques
- Développer des stratégies d'apprentissage
- Faire produire et mémoriser
- Remobiliser les acquis dans les contextes de vie

## CONTENUS

- Stratégies d'apprentissage
- Méthode Naturelle de Lecture Ecriture (MNLE) adaptée aux ASL
- Objectifs et progression
- Durée de l'apprentissage et résultats visés
- Auto-évaluation
- Supports authentiques

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET SUPPORTS

- Pédagogie active alternant apports théoriques et mises en activité des intervenants .
- Progression allant de l'analyse à l'utilisation des supports.
- Travail en sous groupes ou en binômes.
- Activités de production écrite pour des publics non scolarisés

## DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation initiale et finale permettant la vérification des connaissances
- Suivi : les participants sont recontactés à la suite de la formation, les ressources mutualisées sur le site internet [www.aslweb.fr](http://www.aslweb.fr) et un espace forum en ligne sont mis à disposition
- Une attestation de présence est remise à chaque participant

### DURÉE

1 journée de formation, de 9h à 17h.  
Nombre d'heures de formation : **7 heures**

### DATES DES FORMATIONS

À consulter en ligne sur [www.aslweb.fr](http://www.aslweb.fr)

**INSCRIPTIONS** En ligne sur [www.aslweb.fr](http://www.aslweb.fr)

**CONDITIONS DE RÈGLEMENT** Une confirmation est envoyée une semaine avant la date de la formation. Le règlement est attendu au plus tard le jour de la formation. En cas d'absence non justifiée ou dans un délai de moins de 48h, le coût de la formation devra être réglé en totalité.